

**DÉCISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE DROIT,
SCIENCE POLITIQUE, ECONOMIE, GESTION, MENTION TECHNICO-COMMERCIAL,
PARCOURS COMMERCIALISATION DES BIENS ET SERVICES INDUSTRIELS**

Le directeur du collège Droit Science Politique Economie Gestion

Vu les articles L712-2, al 4, 5° et L613-1 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle ;

Vu la délibération n°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014 ;

DECIDE

Article 1 : Les personnes dont les noms suivent sont désignées en vue de constituer le jury pour la licence professionnelle : **Droit Science Politique Economie Gestion**

Mention : **Technico-commercial**

Parcours : **Commercialisation des biens et services industriels**

Nom	Prénom	Qualité	Enseignement(s) assuré(s)
CHOISY	Christophe	Chargé d'enseignement	Négociation commerciale
GASTON	Marie-Charlotte	Chargé d'enseignement	Marketing opérationnel
MAYMO	Vincent	Professeur	Organisation et dynamique de l'entreprise industrielle
PALARD	Jean-Etienne	Maître de conférences	Enjeux comptables et financiers de fonction commerciale Projets tutorés Suivi et préparation au rapport de stage
SERGEANT	Cécile	Chargé d'enseignement	Gestion de projet & RH dans le secteur commercial Suivi et préparation au rapport de stage

Article 2 : Monsieur Jean-Etienne PALARD est nommé en qualité de président du jury.

Article 3 : Ce jury est constitué pour les deux sessions d'examens de l'année universitaire 2023-2024.

Fait à Bordeaux, le 13 octobre 2023

Monsieur Jean-Christophe SAINT-PAU, Directeur
du Collège droit, science politique, économie et
gestion